

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Rittershoffen séance du 19 Avril 2022 à 20h00 en la Mairie de Rittershoffen

Présents : Weigel Jean-Bernard *Maire*, Hoffmann Thierry *Adjoint* et Klein Sébastien *Adjoint*.
Diho Catherine, Sattler Annick, Schmidt Christine, Durst Jean-Jacques, Fischer Damien, Kern
Marc, Rohrbacher Patrick, Vonau Fabrice et Wohlhuter Olivier.

Excusée : Buhler Florine

Absents : Andler Mathieu et Stoehr Cédric.

Secrétaire : HOFFMAN Thierry.

Le compte-rendu comporte : 2 pages.

La réunion démarre à 20h05 et se termine à 21h35.

1. Validation du compte-rendu de la séance du 28 mars 2022.

Validation à l'unanimité.

2. Autorisation de passage d'une canalisation de l'assainissement en forêt communale :

Le Sivom de la vallée du Seebach compte réaliser des travaux pour relier le réseau d'assainissement à la sortie de Hatten en gravitaire vers la station d'épuration de Buhl, et ainsi éviter de passer par la zone industrielle qui appartient désormais à la société Striebig.

La canalisation doit passer dans le chemin forestier entre les parcelles 38 et 39, puis cheminer en forêt communale de Rittershoffen dans la parcelle 39. L'ONF qui gère la forêt pour le compte de la commune demande l'autorisation du conseil municipal.

VOTE à l'unanimité

3. Protection sociale complémentaire santé et prévoyance :

Suite au débat tenu par le Conseil municipal lors de sa séance du 11 février 2022 et l'avis favorable donné par le Comité Technique du Centre de Gestion le 23 mars 2022 ; le Conseil décide la mise en place pour les agents qui le souhaitent, d'une protection sociale complémentaire santé avec une participation par agent et par mois de 35€ et de 25€ par agent et par mois pour la prévoyance.

VOTE à l'unanimité

4. Bilan financier 2021 de la salle des fêtes :

Recette : 3 956.25€ avec 9 locations et l'utilisation pour la danse, le qi gong et l'entraînement de foot. Avec des charges de 11 545.39€ ; le déficit s'élève à 7 589.14€

Le conseil municipal suggère de faire procéder à une vérification du système de chauffage en vue d'en optimiser le fonctionnement et de réduire la consommation électrique. Il charge le Maire de contacter une société compétente.

5. Achat de panneaux d'affichage électoraux métalliques :

Les panneaux en bois sont vétustes et ne pourront plus être utilisés pour les prochaines élections, la commune choisit d'acheter 10 panneaux métalliques et 20 fourreaux pour un montant de 2 076€ TTC auprès de la Sté Challenger.

VOTE à l'unanimité

6. Désignation d'un délégué à la commission tourisme de la Cocom :

Le Maire Jean-Bernard Weigel est désigné pour ce poste.

7. Demande de subvention Passion Bécane :

L'association souhaite acquérir des Ecocup (gobelets réutilisables) pour un montant total de 2 049.30€ TTC. La commune participera à hauteur de 30% soit 614.79€ arrondis à 620€.

VOTE à l'unanimité

8. Sécurisation de la circulation :

Retour sur la réunion publique qui s'est tenue à la salle des fêtes : si certaines personnes ont reproché à la Commune son inaction passée d'autres ont exprimé quelques propositions concrètes. Il faut surtout retenir que les riverains ne souhaitent pas de plateaux ou de coussins Berlinois pour ralentir la circulation car amenant plus de nuisances que d'avantages !

Prochaine réunion de la commission voirie est fixée au jeudi le 28/04 à 18h00 en présence de Fabrice Meyer de la société M2I.

9. Cérémonie du 08 Mai 2022 :

La cérémonie débutera à 18h00 par un culte à l'Eglise Catholique, à l'issue du dépôt de gerbe au monument aux morts, un vin d'honneur sera servi à l'extérieur de la salle des fêtes si la météo le permet sinon dans la grande salle.

Arrivée de Diho Catherine.

10. Divers :

- **Horaires du bureau de vote en cas d'ouverture jusqu'à 19h00 :** les 4 premiers créneaux seront allongés d'1/4h.
- **Soucis de nettoyage avec la société GSF :** la prestation réalisée ne donne pas satisfaction, malgré un mail au responsable, aucune amélioration n'est constatée. Le Maire va téléphoner au responsable d'agence pour faire avancer ce point.
- **Appels d'offre des chantiers Ecole et lotissement :** les différents lots pour le lotissement sont publiés sur le site Alsace marchés publics depuis le jeudi 14 avril 2022 afin que les entreprises puissent y déposer leurs offres. Ceux pour l'école le seront également à court terme.
- **Mise en conformité électrique de la Mairie et de l'agence postale :** travaux achevés.
- **Travaux prévus en 2022 par le syndicat des eaux :** intervention sur le château d'eau pour la sécurisation de la structure et application de résine sur l'intérieur de la cuve pour un montant total de 207.000€.
- **Visite de la salle des fêtes par la commission de contrôle :** la commission de sécurité pilotée par le SDIS effectuera le contrôle de conformité en cours d'année.
- **Acquisition de biens sans maître :** possibilité pour la commune d'acquérir des biens pour lesquels il n'existe plus de propriétaire.